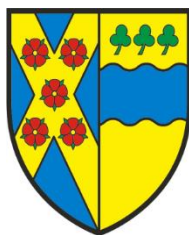


Commune de Collonges



Convocation de l'assemblée primaire

Le conseil municipal vous présente le budget de l'exercice 2023.
Il vous invite à l'**assemblée primaire** du :

Mardi 6 décembre 2022 à 20h00 – Salle Profleuri

Ordre du jour :

1. Message de bienvenue.
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 20 septembre 2022.
3. Présentation du plan financier 2023-2026.
4. Présentation du budget 2023 de la municipalité.
5. Présentation des investissements les plus importants.
6. Approbation des décisions fiscales 2023.
7. Approbation du budget 2023 de la Municipalité.
8. Divers.

Le budget 2023 et le procès-verbal de la dernière assemblée primaire peuvent être consultés au bureau communal, ainsi que sur le site internet de la commune, www.collonges.ch.